



**Ville de Sainte-Catherine-
de-la-Jacques-Cartier**

AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les citoyens et citoyennes de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier :

QUE le conseil, à sa séance ordinaire du 13 septembre 2021, a adopté le règlement suivant :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1557-2021
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1467-2019 DÉLÉGUANT CERTAINS POUVOIRS
AUX FONCTIONNAIRES OU EMPLOYÉS D'AUTORISER DES DÉPENSES ET D'OCTROYER
DES CONTRATS AU NOM DE LA VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-
CARTIER**

QUE ledit règlement entre en vigueur selon la Loi.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. Toutefois, nous vous invitons à en prendre connaissance sur le site internet de la municipalité.

Fait à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ce 15 septembre 2021.

Mélanie Côté
Greffière adjointe par intérim